



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi
Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

T +41 26 305 24 02, F +41 26 305 24 09
www.fr.ch/dee

Aux instances concernées

- Selon liste ci-jointe

Réf: BV/ste

T direct: +41 26 305 24 02

Courriel: dee@fr.ch

Fribourg, le 24 février 2011

Modification de la loi sur l'énergie – Procédure de consultation

Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs,

En date du 29 septembre 2009, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil son rapport relatif à la planification énergétique du canton de Fribourg (nouvelle stratégie énergétique). Ce document a fait l'objet d'un débat lors de la session de novembre 2009. Il a été unanimement salué par l'ensemble des groupes parlementaires.

Suite de quoi, le Conseil d'Etat s'est engagé à formuler ses propositions dans le cadre d'une révision de la loi cantonale sur l'énergie. Entretemps, et conformément à ce qu'il avait annoncé, le Conseil d'Etat a adapté le règlement sur l'énergie, pour appliquer notamment, depuis mars 2010, les dispositions du modèle de prescriptions énergétiques des cantons adopté en avril 2008 (MoPEC 2008) par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) et pour lesquelles une modification de la loi cantonale n'est pas nécessaire.

En vue de concrétiser la nouvelle stratégie énergétique cantonale, il convient désormais d'introduire encore dans la loi notamment les points suivants :

- > Renforcement du rôle d'exemplarité des collectivités publiques ;
- > Responsabilisation accrue des communes par le biais de la planification communale dans le domaine de l'énergie ;
- > Institution de l'obligation d'appliquer le Certificat énergétique des bâtiments (CECB) ;
- > Détermination d'une part minimale d'énergie renouvelable pour la production d'eau chaude ;
- > Mise en œuvre de l'interdiction d'installer des chauffages électriques ;
- > Instauration de règles relatives à l'éclairage ;
- > Renforcement des exigences en matière de ventilation, de climatisation et de récupération de chaleur ;
- > Possibilité d'établir des conventions d'objectifs avec les gros consommateurs.

Le domaine du bâtiment, dont la Constitution fédérale attribue la compétence aux cantons, représente environ 45% de la consommation d'énergie dans le canton de Fribourg. Le rapport relatif à la nouvelle stratégie relevait que le potentiel d'économies dans ce domaine est grand, car le canton compte environ 60'000 bâtiments consommant en moyenne l'équivalent de 20 litres de pétrole par m² (4.8 litres pour un nouveau bâtiment). Il était également mentionné que l'assainissement des bâtiments fait partie des priorités de la politique énergétique et que la réduction des besoins de chaleur devrait atteindre, d'ici 2030, 400 GWh par année. Dans le calcul de la réduction des besoins, l'assainissement des bâtiments participe à raison de 163 GWh/an, ce qui correspond à l'assainissement de 16% du parc immobilier, respectivement à la rénovation complète d'environ 600 bâtiments par année.

Depuis janvier 2010, le Programme Bâtiments lancé à l'échelle nationale, géré par les cantons et devant durer dix ans, rencontre un vif succès. Afin de le rendre plus attractif pour les propriétaires, le Conseil d'Etat a par ailleurs décidé de compléter les montants alloués. A la fin 2010, près de 1'000 dossiers ont été déposés pour des assainissements à réaliser dans le canton. Il s'agit principalement de rénovations partielles représentant en moyenne une réduction moyenne estimée au tiers de la consommation de ces bâtiments. Par conséquent, il est possible que l'objectif d'assainir complètement l'équivalent de 600 bâtiments par an ne soit pas atteint. C'est pourquoi, dans le cadre de la présente procédure, le Conseil d'Etat souhaite connaître votre avis sur la question suivante :

« Si en 2020, après les dix ans d'application du Programme Bâtiments, les mesures volontaires relatives à l'assainissement des bâtiments devaient s'avérer avoir été insuffisantes pour atteindre les objectifs de la politique énergétique dans ce domaine, seriez-vous favorables à l'introduction d'une obligation d'assainir, dans un délai donné, les bâtiments classés dans la plus mauvaise classe de consommation au sens du certificat énergétique des bâtiments ? »

Nous attendons vos remarques, propositions et observations sur cet avant-projet de loi et plus particulièrement sur le point évoqué ci-dessus, ainsi que sur son rapport explicatif, **d'ici au vendredi 27 mai 2011 au plus tard.**

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, Mesdames et Messieurs, à ma considération distinguée.

Beat Vonlanthen
Conseiller d'Etat, directeur

Annexes

—

- Liste des instances consultées
- Avant-projet de modification de la loi du 9 juin 2000 sur l'énergie

Destinataires :

- Partis politiques
 - . Parti démocrate-chrétien, Rte de la Gruyère 8, CP 157, 1709 Fribourg
 - . Parti socialiste, Rte de la Fonderie 2, CP 196, 1705 Fribourg
 - . Parti libéral radical fribourgeois, CP 1219, 1701 Fribourg
 - . Parti chrétien-social, CP 1202, 1701 Fribourg
 - . Union démocratique du Centre, Rte d'Essert 51, 1733 Treyvaux
 - . Mouvement Ouverture – Parti social-démocrate, Rte du Bugnon 24, 1752 Villars-sur-Glâne
 - . Les Verts fribourgeois, CP 1586, 1701 Fribourg
- Préfectures
 - . Préfecture de la Broye, Le Château, CP 821, 1470 Estavayer-le-Lac
 - . Préfecture de la Sarine, Grand-Rue 51, CP 96, 1702 Fribourg
 - . Préfecture de la Gruyère, le Château, CP 192, 1630 Bulle
 - . Préfecture de la Glâne, Au Château, CP 96, 1680 Romont
 - . Préfecture de la Veveyse, Ch. du Château 11, CP 128, 1618 Châtel-St-Denis
 - . Préfecture du Lac, Schlossgasse 1, CP 124, 3280 Morat
 - . Oberamt des Sensebezirks, Kirchweg 1, Postfach 12, 1712 Tafers
- Directions du Conseil d'Etat
 - . Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
 - . Direction de la sécurité et de la justice
 - . Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
 - . Direction de l'économie et de l'emploi
 - . Direction de la santé et des affaires sociales
 - . Direction des finances
 - . Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
- Chancellerie d'Etat (3)
- Service des forêts et de la faune, CP 155, 1762 Givisiez
- Service des constructions et de l'aménagement, Céans
- Service des ponts et chaussées, Céans
- Service de l'environnement, Céans
- Service des bâtiments, CP, 1701 Fribourg
- Protection de la nature et du paysage, Céans
- Service de législation, Céans
- Autorité cantonale la transparence et de la protection des données, Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg
- Bureau de l'égalité hommes - femmes et de la famille, CP, 1701 Fribourg
- Office fédéral de l'énergie, 3003 Berne
- Conférence des syndicats des chefs-lieux et des grandes communes, Monsieur P.-A. Clément, Syndic de Fribourg, Place de l'Hôtel-de-Ville, 1700 Fribourg
- Association des communes fribourgeoises, Ch. de la Croix, CP 177, 1566 St-Aubin
- Commission cantonale de l'énergie
- Groupe E SA, Bd de Pérolles 25, 1700 Fribourg
- Gruyère Energie SA, Rue de l'Etang 20, CP 76, 1630 Bulle 1
- Services industriels de Morat, Irisweg 8, 3280 Morat

- EW Jaun Energie AG, Dorfstrasse 30, 1656 Jaun
- FRIGAZ SA, Rte des Fluides 1, 1762 Givisiez
- Chambre de commerce, Rte du Jura 37, CP 304, 1701 Fribourg
- Union patronale du canton de Fribourg, CP 1552, 1701 Fribourg
- Club Environnement Energie et Sécurité (CEES), Rte du Jura 37, 1700 Fribourg
- Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), section Fribourg, CP 130, 1702 Fribourg
- Association Transports et Environnement, CP 67, 1701 Fribourg
- WWF Fribourg, Passage du Cardinal 2, 1700 Fribourg
- Swissoil Fribourg, CP 1552, 1701 Fribourg
- Association des techniciens en chauffage, climatisation et froid (ASTECH), section Fribourg, CP 81, 1701 Fribourg
- Association fribourgeoise des mandataires de la construction, Rue de l'Hôpital 15, CP 1552, 1701 Fribourg
- Fédération romande des consommateurs, section Fribourg, Rue de l'Hôpital 2, CP 553, 1701 Fribourg
- SuisseTec Fribourg, Rue de l'Hôpital 15, CP 1552, 1701 Fribourg
- Fédération fribourgeoise des entrepreneurs, Rte André-Piller 29, CP, 1762 Givisiez
- Pro Natura Fribourg, Rte de la Fonderie 8, CP 183, 1705 Fribourg